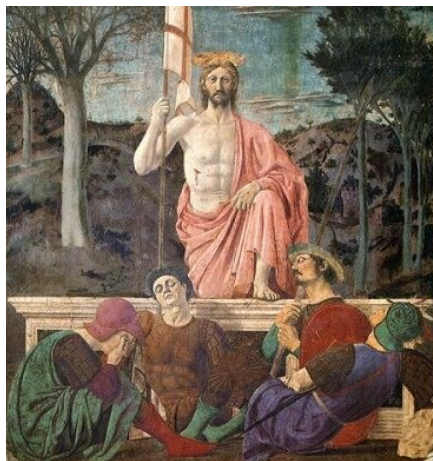


Prieuré Notre-Dame



**Auril
2024**

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

Chemin de Bellière 4
1808 Les Monts-de-Corsier
026 505 26 05 corsier@fsspx.ch

Bulletin en ligne: fsspx.ch / District / Chapelles

Resurréxit, sicut dixit, allelúia !

Bien chers fidèles,

Pâques est tout à la fois la fête de la Résurrection du Christ et celle de notre foi en sa divinité. Bien avant sa passion, Jésus a laissé entendre aux pharisiens, que sa résurrection prouverait sa divinité, et ils l'ont compris !

Après avoir chassé les marchands du Temple, à la question des pharisiens « *Quel signe nous montrez-vous pour agir de la sorte ?* », Jésus répondit :

« *Détruisez ce temple, et en trois jours je le rétablirai.* » Sur quoi st Jean précise : « *Il parlait du temple de son corps.* » [Je 2,18-21] Aux pharisiens qui réclamaient un signe, pour prouver que c'était par la puissance de Dieu et non par Bézélzébub qu'Il chassait les démons, Il répondit : « *Il ne vous sera donné aucun autre signe que le signe de Jonas. Car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.* » [Mt 12,39-40]

Lors du procès, l'accusation se cristallisa sur l'affirmation de sa divinité : « Le grand-prêtre lui dit : *Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu !* » Jésus lui répondit : *'Tu l'as dit.'* ... Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements, en disant : *'Il a blasphémé, qu'avons-nous encore besoin de témoins ?'* » [Mt 26,63-65] Pour forcer Pilate à le faire mourir, les pharisiens reprirent cette même prétention du Christ : « *Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.* » [Je 19,7] Et enfin, « les princes des prêtres et les pharisiens » motivèrent leur demande de faire garder le tombeau, en disant : « *Cet imposteur a dit, lorsqu'il vivait encore : 'Après trois jours je ressusciterai.'* » [Mt 27,62-63]

Aucun doute donc, que ses adversaires avaient bien compris que la résurrection attes-

terait la divinité du Christ !

Quant aux événements qui se sont produits à partir du matin de Pâques démontrent la réalité de la résurrection et scellent par là notre foi en la divinité du Christ : le tremblement de terre, le tombeau vide, les linges dans le tombeau, le mensonge acheté des gardes, l'apparition des anges et celles du Christ lui-même, le tout couronné par la magnifique confession de Thomas le sceptique : « *Mon Seigneur et mon Dieu !* » [Je 20,28]

Le dimanche *in albis*, la liturgie s'exclame : « *Ce qui remporte la victoire sur le monde, c'est notre foi. Quel est celui qui est vainqueur du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ?* » [1 Je 5,4-5] Ce n'est que appuyées sur la foi en la divinité du Christ, que nos intelligences peuvent discerner en sa mort l'acte qui

opère efficacement notre salut. Cette évidence faisait dire à st Paul : « *Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, et vous êtes encore dans vos péchés.* » [1 Cor 15,17] En effet, si le Christ n'était qu'un humain, sa mort ne pourrait aucunement expier pour l'ensemble des péchés des hommes, et nous serions à jamais sous le joug de nos péchés, sans espoir aucun de pouvoir nous en débarrasser. Mais puisqu'Il est véritablement le Fils de Dieu, et qu'Il « *est entré une fois pour toute dans le sanctuaire ... avec son propre sang, il a obtenu une rédemption éternelle* ». [Heb 9,12]

Jésus a clairement annoncé sa résurrection, et Il est effectivement ressuscité ! Alleluia ! Il a donné le signe réclamé. En faisant sauter les scellés du tombeau, il a scellé notre foi en sa divinité ! Puissions-nous nous établir dans la joie

sereine du Ressuscité !

François Berthod +

Annonces du Prieuré

Prieuré Notre-Dame
Chemin de Bellière 4
1808 Les Monts-de-Corsier
026 505 26 05 / corsier@fsspx.ch
IBAN : CH93 0900 0000 1596 9083 3

L'intention du mois de la **Croisade Eucharistique** est « pour que l'Église triomphe de ses ennemis ».

« **Faire ses Pâques** » : les commandements de l'Église font à tout catholique, pratiquant ou non, une **obligation grave** de communier au moins une fois l'an, au temps pascal, c'est-à-dire dans les deux semaines avant ou après Pâques. Celui qui serait dans l'impossibilité d'accomplir cette obligation au temps prescrit, p.ex. pour cause de maladie, peut en faire étendre la durée. Chaque prêtre de la FSSPX est habilité à avancer le temps de la « communion pascalle » jusqu'au mercredi des Cendres, et à la retarder jusqu'à l'Ascension. La « communion pascalle » doit bien entendu être digne, c'est-à-dire, faite en état de grâce, ce qui peut impliquer l'obligation, grave elle aussi, de se confesser au préalable.

Remerciements de Fr. Maurice

Chers bienfaiteurs,

Vos généreux dons à l'occasion de mes vœux perpétuels m'ont permis de recevoir une soutane toute neuve le jour même de la



Saint Joseph. Un grand merci à tous ceux qui y ont contribué et daignez compter sur le soutien de mes prières.

Frère Maurice

Lundi 1^{er}, **messe supplémentaire** aux Monts-de-Corsier à 11h.

Mardi 2, les **abbés Maret et Granges** seront absents. Du mercredi 3 au vendredi 5, l'**abbé Berthod et Fr. Maurice** seront absents.

Mardi 9, **requiem mensuel pour les membres et bienfaiteurs défunts** à Montreux à 18h30.

Samedi 13, les **Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X** fêteront leur **jubilé d'or** à Écône, en présence de M. le Supérieur général. Allez vous aussi rendre grâce à Dieu pour toutes ses vies consacrées et pour les services innombrables qu'elles rendent aux prêtres de la FSSPX ! En Suisse dans les écoles d'Onex, de Wil et d'Oberriet, et au séminaire d'Écône.

Dimanche 14, dimanche du *Bon Pasteur*, la **quête** sera perçue **pour les séminaires**. Merci de soutenir par vos dons et vos prières la formation de nos futurs prêtres.

NOUVEAU : Lundi 15 au Prieuré, lancement du **Cercle des Mammans** ! 8h30 messe basse avec confessions, action de grâce, puis déjeuner au Prieuré ; 9h30 topo de 45-60 minutes. Une **garderie** est organisée pour les petits durant le topo. Après le topo, celles qui le désirent pourront rester encore un peu pour échanger ou discuter du thème traité. - Prochains Cercles, lundis 13 mai et 17 juin.

Mercredi 17, **Fr. Maurice** participera

à la **rencontre des frères** du district.

Samedi 20, **pèlerinage pour les vocations** d'Écône à St-Maurice. Ceux desquels Dieu attend davantage, Il les dote de plus de talents. Mais combien de jeunes mettent leurs talents à disposition du système économique ! Beaucoup d'autres sont atrophiés par les futilités du siècle ! Ne nous leurrions pas, trop peu de jeunes hommes et femmes suisses romands osent tenter l'aventure et se mettre à disposition de l'Église pour la servir ! Et pourtant, s'investir pour le salut des âmes, mettre sa vie, son temps, son énergie, les talents reçus et les compétences acquises au service de la cause la plus importante, collaborer à ce qu'il y a de plus grand, voilà ce qui devrait attirer en priorité ceux que la nature a le mieux dotés ! Il y a **urgence à secouer le Ciel**, pour qu'il ranime l'idéalisme et l'enthousiasme de notre jeunesse ! Alors **svp venez** pérégriner et prier ! Départ d'Écône à 10h après la messe de 8h30. Les infos nécessaires sont affichées dans les chapelles.

Samedi 20, **messe** au Prieuré à **7h15**, en raison du pèlerinage pour les vocations.

Un grand **merci** à tous ceux qui se sont unis à la neuvaine à St Joseph pour la vente d'Essertes ! Et puisque nous sommes convaincus de la bienveillance de ce grand saint, nous voulons sans attendre lui offrir une **neuvaine de remer-**

ciement du 22 au 30 avril, avec la prière suivante :

« Ô notre insigne bienfaiteur, glorieux saint Joseph, nous reconnaissons que l'excès de vos bontés à notre égard est pour nous un sujet de joie et de confusion tout à la fois. Comment étant si grand et si élevé, avez-vous pu vous occuper de nous qui sommes si misérables ? Ah ! C'est que votre charité n'a point de bornes et que vous ne faites acception de personne. Agréez donc l'expression de notre reconnaissance. Dans l'impuissance où nous sommes de vous remercier comme il faut, nous vous offrons tous les honneurs que vous avez reçus du Verbe incarné, et tous les hommages que vous rendent les anges et les hommes. Soyez béni dans le temps et dans l'éternité ! Ainsi soit-il. »

Parrains recherchés : Sur la place de jeu de l'école se dressent trois mâts de 8 mètres de haut. Un bienfaiteur vaudois nous offre un drapeau de son canton. Je souhaiterais lui joindre un **drapeau fribourgeois** et un **drapeau suisse**. Qui désire les parrainer ? Chaque drapeau sera carré, fera 150 cm de côté et coûtera avec le matériel annexe de fixation et de hissage 170.- CHF. Veuillez vous adresser à l'abbé Berthod.

Dates des **confirmations** 2024 : samedi 4 mai à Granges-Paccot.

Du samedi 18 au lundi 20 mai, **pèlerinage** de Pentecôte **de Chartres à Paris**. Les infos nécessaires sont affichées dans les chapelles.

Si vous souhaitez recevoir le **bulletin par mail**, faites-en la demande à corsier@fsspx.ch.

Chapelle de Lausanne

Chapelle de la Présentation de Marie
Chemin de Montolivet 19
1006 Lausanne
078 261 53 35 / lausanne@fsspx.ch
IBAN : CH42 0900 0001 7369 7096 S

Dimanches **7 et 28 avril, Croisade Eucharistique**, après la messe, avec Frère Maurice.

Lundi 8, **fête reportée de l'Annonciation**, messe à 18h30.

Mercredis 10 et 24, **catéchisme pour adolescents** à 19h30.

Vendredis 12 et 26, **catéchisme pour adultes** à 19h30.

Mercredi 17, **Cercle Saint-Joseph pour Messieurs** : conférence de M. l'abbé Vincent d'André sur la bonne utilisation des smartphones.

Samedi 27, **réunion de la JCR**. Rendez-vous à 17h30 pour le chapelet. Conférence de M. Éric Bertinat.

Dimanche 2 juin, **premières communions**.

Chapelle de Montreux

Chapelle Notre-Dame de Lépante
Rue de la Gare 24
1820 Montreux
026 505 26 05 / corsier@fsspx.ch
IBAN : CH85 0026 1261 3746 0642 E

Messes supplémentaires lundi 1^{er} à 18h30 et mardi 2 à 7h, en raison de

la présence de M. l'abbé Jacot, et lundi 8 à 18h30, pour la fête transférée de l'Annonciation.

Horaires inhabituels : vendredi 5 messe à 18h30 puis Heure sainte et confessions, samedi 6 messe à 9h (!) puis Heure sainte et confessions, également en raison de la présence de M. l'abbé Jacot, qui assurera aussi la messe du dimanche 7. Je le remercie pour son aide !

Pas de messe le mardi 30.

Carmel de Crémières

Carmel Marie Reine des Anges
Chemin des Curnilles 30
1071 Chexbres
Carmel : 021 946 29 10
Aumônier : 026 505 26 05
IBAN : CH79 0900 0000 1800 4702 0

Mercredi 3, la messe de 8h est reportée à **11h15**.

Samedis 13 et 27, **messe votive** de la Très Sainte Vierge Marie **du Mont Carmel**.

Confessions sur demande après chaque messe.

École Notre-Dame des Champs

Classes 1-8P
Chemin de Bellière 6
1808 LES MONTS-DE-CORSIER

Parrainez un élève !

026 505 26 05
corsier@fsspx.ch

Avril 2024

Prieuré Notre-Dame

Horaires des *confessions* et des messes basses ou chantées

			Monts-de-Corsier	Lausanne	Montreux	Carmel
Lu	1	Lundi de Pâques, 1 ^e cl.	7h15 11h	-	18h30!	8h
Ma	2	Mardi de Pâques, 1 ^e cl.	-!	-	7h! 18h 18h30	8h
Me	3	Mercredi de Pâques, 1 ^e cl.	-!	18h30	-	11h15!
1 ^{er} je	4	Jeudi de Pâques, 1 ^e cl.	7h15	-	-	8h
1 ^{er} ve	5	Vendredi de Pâques, 1 ^e cl.	-!	18h30 <i>après la messe</i>	18h30 puis <i>Heure sainte!</i>	8h
1 ^{er} sa	6	Samedi <i>in Albis</i> , 1 ^e cl.	-	17h 18h	9h! puis <i>Heure sainte!</i>	8h
Di	7	1 ^e après Pâques, <i>Quasimodo</i> , 1 ^e cl.	18h30 Vêpres	9h 10h	9h45 10h15	7h45 <i>ap. la messe</i>
Lu	8	Annonciation de la très sainte Vierge, 1 ^e cl.	-!	18h30!	18h 18h30!	8h
Ma	9	De la férie, 4 ^e cl.	7h15	-	18h 18h30!	8h
Me	10	De la férie, 4 ^e cl.	7h15	18h30	-	8h
Je	11	St Léon 1 ^{er} , pape et docteur de l'Église, 3 ^e cl.	7h15	-	18h 18h30	8h
Ve	12	De la férie, 4 ^e cl.	7h15	18h30	-	8h
Sa	13	St Herménégilde, martyr, 3 ^e cl.	8h	17h 18h	-	8h votive N-D du Mont-Carmel
Di	14	2 ^e après Pâques, <i>Bon Pasteur</i> , 2 ^e cl. quête pour les séminaires	18h30 Vêpres	9h 10h	9h45 10h15	7h45 <i>ap. la messe</i>
Lu	15	De la férie, 4 ^e cl.	7h15 8h30!	-	-	8h
Ma	16	De la férie, 4 ^e cl.	7h15 8h30	-	18h 18h30	8h
Me	17	De la férie, 4 ^e cl., mémoire de st Anicet, pape et martyr	7h15	18h30	-	8h Solennité de st Joseph, 1 ^e cl.
Je	18	De la férie, 4 ^e cl.	7h15	-	18h 18h30	8h Bse Marie de l'Incarnation
Ve	19	De la férie, 4 ^e cl.	7h15	18h30	-	8h
Sa	20	De la ste Vierge, 4 ^e cl.	7h15!	17h 18h	-	8h
Di	21	3 ^e après Pâques, 2 ^e cl.	18h30 Vêpres	9h 10h	9h45 10h15	7h45 <i>ap. la messe</i>
Lu	22	Sts Soter et Caius, papes et martyrs, 3 ^e cl.	7h15	-	-	8h
Ma	23	De la férie, 4 ^e cl., mémoire de st Georges, martyr	7h15 8h30	-	18h 18h30	8h
Me	24	St Fidèle de Sigmaringen, martyr, 3 ^e cl.	7h15	18h30	-	8h
Je	25	St Marc, évangéliste, 2 ^e cl., mémoire des Rogations Litanies majeures	7h15	-	18h 18h30	8h
Ve	26	Sts Clet et Marcelin, papes et martyrs, 3 ^e cl.	7h15	18h30	-	8h
Sa	27	St Pierre Canisius, confesseur et docteur, patron secondaire du diocèse, 2 ^e cl.	8h	17h 18h	-	8h votive N-D du Mont-Carmel
Di	28	4 ^e après Pâques, 2 ^e cl.	18h30 Vêpres	9h 10h	9h45 10h15	7h45 <i>ap. la messe</i>
Lu	29	St Pierre de Vérone, martyr, 3 ^e cl.	7h15	-	-	8h
Ma	30	Ste Catherine de Sienne, vierge, 3 ^e cl.	7h15 8h30	-	-!	8h